

# ACTUALITES



## Sommaire

Mot du Maire  
Vie communale  
Travaux  
Etat Civil



# Mot du Maire

Ce début d'hiver a été marqué par les revendications populaires qui se sont exprimées largement dans tout le pays et qui tout en s'apparentant à mai 68 par leur ampleur, se différencient néanmoins par la violence de certains individus et leur défiance envers toute autorité. Les élus ont toujours été conscients des difficultés qui touchent une grande partie de leur population - chômeurs - salariés - jeunes - retraités ... mais en aucun cas ils ne peuvent cautionner les excès de violence, les entraves à la circulation des personnes qui sont venus entacher les nombreuses manifestations. Et, si sur le fond certaines doléances peuvent être entendues, notamment celles relatives à la revalorisation du travail et le pouvoir d'achat, lorsque la violence s'installe en mode opératoire, toute bonne intention perd de sa crédibilité.

Quelle que soit la dureté de l'histoire, rien n'autorise les déferlements de violence et encore moins ce qui a suivi sur le marché de Noël à Strasbourg. Nombreux commerçants, artisans, proposant leur production annuelle aux badauds heureux d'oublier pour un instant l'actualité, se retrouvent blessés, traumatisés ou plus encore abattus froidement par un individu sans foi, ni loi. N'oublions pas également la dizaine de victimes sur les ronds points et les dégâts dans de nombreuses villes ou sur les radars vandalisés qu'il faudra d'une manière ou d'une autre bien réparer et payer. Ainsi, il n'est plus possible de comptabiliser les nombreux exemples qui bousculent tout fondement de notre Société qui se déchire et se délite mais qui, sans prospective, autorise dès le plus jeune âge, l'irrespect envers les anciens, les parents, les éducateurs, l'Etat ce qui se traduit par toute forme de refus de hiérarchie et mène aux nombreux débordements relatés.

- Bulletin municipal de Saint-Sauveur - ISSN 1269-4266
- Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Anne-Marie Eon
- Rédaction : M. Anding - I.Chappuis - M.Ghettini - A.S.Laroche - S.Ollmann - C.Oster - C.Poirrier - P.Vançon
- Photos : Mairie de Saint-Sauveur
- Conception : Mairie de Saint-Sauveur

## Mairie de Saint-Sauveur

2, rue du maréchal Lyautey  
70300 Saint-Sauveur  
03.84.93.73.74

[www.st-sauveur.fr](http://www.st-sauveur.fr)

Sur facebook : Ville de Saint-Sauveur  
Sur twitter : @MairieStSauveur



Couverture : Monument aux morts

Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?

Faites votre demande à : [asso.st-sauveur@orange.fr](mailto:asso.st-sauveur@orange.fr)

Je ne saurais continuer mes propos en étant si négative car nombreuses occasions de soutien, de solidarité et de convivialité viennent atténuer dans notre Ville, l'ambiance de ce dernier trimestre. Sur notre Commune plusieurs naissances, plusieurs mariages, pacs ou nouveaux habitants enrichissent notre population. Les actions du CCAS à la Fête des Mères, lors de la distribution des cartes d'électeurs, et en cette fin 2018, la distribution des colis par le Père Noël, le repas et le goûter des anciens, le Téléthon et le succès de son loto, le Noël des écoles ont été des moments de réjouissance, de cohésion et de bien vivre ensemble.

Je ne saurais manquer ce rendez-vous annuel sur la revue sans attirer votre attention sur les projets de notre mandat en bonne voie d'achèvement et que vous trouverez plus en détails dans les pages qui suivent.

Je relèverai les plus importants : sécurisation des écoles et du périscolaire offrant une voie piétonne dans la continuité de l'existant proche de l'église, nouvel emplacement du monument qui permet plus de sérénité lors des manifestations patriotiques, amélioration de l'espace du stade Marc Roussel, renforcement de la vidéo protection... Je ne saurais oublier un point d'inquiétude qui interroge nombreux de nos concitoyens, celui du château d'eau. Pour faire face à la fuite importante décelée, cet équipement a été délesté de son contenu et aujourd'hui deux pompes et un groupe électrogène, en cas de panne, assurent désormais l'alimentation en eau potable. Néanmoins, notre Commune dont le schéma directeur d'eau potable devrait sortir incessamment, devra mener les études nécessaires pour pérenniser cette solution et chercher le devenir du château.

**Comme vous le voyez, Saint-Sauveur bouge à la hauteur de ses possibilités et les élus que nous sommes ont tous l'impatience de voir se concrétiser les projets du mandat.** Cependant, la vigilance financière est plus que jamais nécessaire. N'oublions pas que tout investissement est lié à la levée de l'impôt. il en va de même pour ce qui concerne les travaux de l'église que nous partageons avec la Commune d'Esboz-Brest. Devant les obligations de désamiantage fort onéreuses et les moyens illusoires de chauffage de l'édifice, la réflexion est toujours en cours pour rechercher ceux les plus adaptés.

Enfin, en ce début d'année, je ne peux que vous inviter à participer aux larges débats initiés par les pouvoirs publics afin de travailler aux solutions qui devraient répondre aux nombreuses interrogations de la population

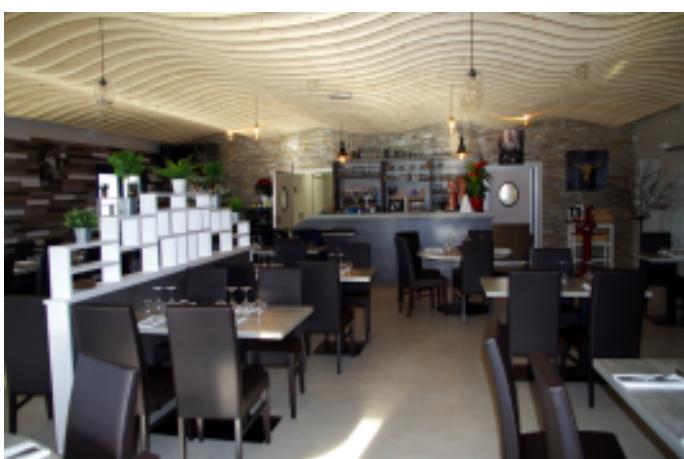
et notamment, je l'espère, renforcer et réconcilier notre Société qui doit faire face à la mondialisation, aux atteintes d'individus ne partageant pas nos cultures et prochainement se prononcer sur les élections européennes.

Je voudrais avant de clore mes propos, vous adresser tous mes vœux de santé, de bonne et heureuse année et remercier toutes et tous ceux qui me soutiennent et participent de près ou de loin à la vie Municipale : adjoints, conseillers municipaux, employés municipaux, collègues et amis, bénévoles, conseils des jeunes, des anciens et garants qui se démènent sans compter leur temps pour assurer le bien-vivre ensemble de notre Collectivité.

**Christiane Bey**  
Maire de Saint-Sauveur



## De nouveaux artisans et commerçants



M. David COURTOY, éleveur-producteur à Ehuns et Etienne HAVAGE, restaurateur et maître en cuisine à la table d'Etienne, se sont nouvellement installés à la zone du Bouquet dans un espace de 400 m<sup>2</sup>. Ils peuvent ainsi, accueillir près de 120 convives. Une salle pour organiser des séminaires d'une trentaine de personnes et une terrasse d'été d'une cinquantaine de places sont proposées.

En misant sur une restauration avec des produits de qualité, la Table d'Etienne continue d'assurer sa réputation en présentant chaque midi un menu du jour et une restauration à la carte midi et soir.

Sept emplois sont créés dans ce nouveau restaurant pour la cuisine et le service.

- **La table d'Etienne**
  - **Ouverture : Tous les jours sauf le mercredi**
  - **03.84.40.93.83**
- 

Implantée depuis plusieurs années à Luxeuil, la société Raignoux a également construit un bâtiment neuf à la zone du Bouquet, plus grand et spacieux correspondant mieux à l'exercice de la profession : couverture, toiture, zinguerie, travaux d'étanchéité et d'isolation des toitures.

- **Entreprise Raignoux**
  - **06.74.11.32.80**
- 



Présente depuis plusieurs années dans l'hôtel d'entreprises à la zone du Bouquet, la société de M. Mennel s'implante de façon durable sur notre commune en construisant un nouveau bâtiment dans la zone.

Vous y trouverez toujours vos fenêtres, portes, stores ou portails mais aussi des abris et du mobilier pour le jardin.

- **Mennel**
- **Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**
- **03.84.94.93.51**

Mme Ghislaine VILLEMENOT a agrandi son activité avec la création d'un salon coquet d'esthétique où Mme Sandra VILLEMENOT pratique différents soins : soins du visage, du corps et épilation. Tous les soins et maquillages sont pratiqués avec des produits naturels 100 % bio. Cet espace aux couleurs chaudes et très tendance, propose à la clientèle un accueil intime et chaleureux depuis juin 2018.

- **Hair Style**
  - **Ouverture : du mardi au samedi**
  - **03.84.93.84.80**
- 



La société FRANCE LABO RENOV a transféré son activité, de l'hôtel d'entreprises à la zone du Bouquet, dans un bâtiment nouvellement construit et mieux adapté à l'exercice de la profession. Cette entreprise fabrique et rénove du matériel pour boucheries, charcuteries et abattoirs. De la coutellerie professionnelle est également proposée et une boutique va ouvrir au printemps !

- **Labo Renov**
  - **Ouverture : toute la semaine sauf mercredi après-midi**
  - **03.84.49.92.92**
- 

La Boulangerie CAPUT a ouvert ses portes début octobre à la zone du Bouquet. Ce nouveau commerce nous propose, en plus de la boulangerie-pâtisserie, un nouvel espace de « petite restauration » où les clients peuvent se poser pour manger un sandwich ou faire une pause café. Tous les produits sont faits maison afin de conserver la valeur artisanale et le respect de la tradition.

Construction d'un bâtiment neuf de 280 m<sup>2</sup> situé à l'entrée de la zone du Bouquet. Cette ouverture crée 4 emplois.



- **Caput**
- **Ouverture : tous les jours sauf le lundi**
- **03.84.40.32.22**



M. Emmanuel MAUGUIN a repris le tabac-presse salvatorien depuis le 01 octobre. Nouveau propriétaire de la Civette il accueille la clientèle avec son employée Mélanie MARCHET embauchée à mi-temps. Il ajoute la vente des cigarettes électroniques et va créer un espace librairie à l'activité habituelle. Egalement dépositaire de la poste.

- **La Civette**
- **horaires : tous les jours sauf le mercredi**
- **03.84.40.79.30**
- .....

M. JACQUOT travaillait auparavant en tant que micro-entrepreneur. C'est donc tout naturellement qu'il a développé son activité en fondant son entreprise à la fin de l'été dernier.

Il intervient pour tous travaux de plâtrerie-peinture et rénovation intérieure pour particuliers, entreprises, commerces et collectivités locales.

- **Jacquot JPP**
- **07 71 25 45 87**
- **jacquotbtp@hotmail.com**



## **La municipalité souhaite à toutes ces entreprises la pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.**



**Récipiendaires : Alain Grosjean (Argent 20 ans) - Jean-Paul Guyot (Or 35 ans) - Jérôme Chappuis (Argent 20 ans)  
Catherine Perignon (Argent 20 ans) - Valérie Laroche (Argent 20 ans) - Nathalie Creusot (Argent 20 ans)  
Martine Anding (Argent 20 ans) - Christiane Bey (Or 35 ans)**

# Vie communale

## L'année du CCAS

### JOYEUX ANNIVERSAIRE !

C'est avec une grande joie que les membres du CCAS ont rendu visite à Mme Marcelle Amiot à son domicile, à l'occasion de son anniversaire.

Elle est née le 09 octobre 1914 et fête ses 104 ans. L'œil toujours aussi pétillant et une grande répartie ; elle nous a montré une forme exceptionnelle.

Encore beaucoup d'anniversaires Mme Amiot !



### REPAS DE NOËL DES ANCIENS

Un repas convivial et chaleureux préparé par le restaurant « Chez Maxim » a été organisé pour les anciens de plus de 75 ans à la salle polyvalente, le 01 décembre.

Mais la période de Noël pour nos anciens c'est également la distribution de colis au domicile, ou un moment convivial où l'on se retrouve à l'occasion d'un goûter à la Maison des Associations.

### ETRE JEUNE C'EST AVANTAGEUX



La carte avantages jeune est offerte chaque année aux Salvatoriens étudiants âgés de 14 à 20 ans résidant dans la commune. Elle permet de bénéficier de nombreuses réductions et gratuitées qui concernent pour une large part le domaine culturel, la découverte du patrimoine régional. De nombreuses offres favorisent aussi la découverte et la pratique de divers sports et loisirs. Des voyages et de nombreux services utiles à la vie quotidienne des jeunes sont également proposés.

Cette année nous avons remis 27 cartes jeunes.

### PASSAGE DU PÈRE NOËL

Le moment tant attendu pour les enfants, le passage du Père Noël a eu lieu le 22 décembre 2018 ; petits et grands ont été gâtés et ont reçu divers cadeaux (jeux) selon leur âge.



### Conduite accompagnée

Une aide au financement de la conduite accompagnée est attribuée aux jeunes entre 15 et 25 ans qui s'inscrivent dans une auto école pour la conduite accompagnée

Pour tout renseignement veuillez vous adresser à la mairie.

# Okinawa te dôjo : Quarante ans d'histoire

Aurait-il imaginé, M. LAMBOLEY André, que le dôjô à Saint Sauveur qu'il a créé en 1978, fêterait ses quarante ans d'existence ?

L'histoire a débuté dans le sous-sol de l'école maternelle de Saint Sauveur : un espace dédié à la création d'un « club de karate », mis à disposition par M. ROUSSEL, alors maire. Les adhérents ont retroussé leurs manches, pour faire de cet espace un véritable « dôjô ».

Tout d'abord pratiquant une forme de karate moderne (shito ryu), le dôjô s'est tourné vers une pratique plus ancienne, issu d'Okinawa dont les racines sont en Chine. Depuis vingt ans, le style Shorin est travaillé avec assiduité, avec comme référent international maître HIGA 10eme dan

## Un Art sportif

Le cheminement ne s'est pas arrêté là. Fort de sa volonté de se rapprocher des pratiques anciennes, le dôjô a ouvert ses portes aux kobudô d'okinawa (les armes) avec maître ADANIYA 8e dan et au Iaidô (sabre japonais). C'est ainsi que depuis de nombreuses années, le chemin a conduit à faire des rencontres importantes : des grands maîtres japonais, des organisations prestigieuses...

Au fil des années, le dôjô s'est pleinement enraciné dans la notion d'Art, concept difficilement définissable et évoluant avec les époques. D'aucuns diront qu'il s'agit là d'art de combat, de compétition. Mais non !

« L'étymologie de martial vient de Mars, dieu romain de la guerre, mais aussi de la prospérité, du printemps et du renouveau. Le concept d'art est indissociable de la pratique martiale. Il invite à une vision plus large que celle d'une activité sportive intense et approximative.» explique Patrice MERCKEL, responsable technique du dôjô. Puis il ajoute : « C'est une des raisons qui fait de notre pratique un travail personnalisé, accessible à tous »



## Une fête dans la tradition

Pour les quarante ans du dôjô, un stage technique a été organisé, animé par les maîtres HIGA et ADANIYA au Gymnase des Merises. Le samedi 20 octobre, des démonstrations d'Arts martiaux (karatedô, Kobudô et Iaidô) et taïko (tambours japonais) ont été présentées au public.

De plus, Sylvie CASSIAT FOURNIE, plasticienne, a exposé une quarantaine de tableaux et d'esquisses sobres ou très colorés, parlant de "ce que je ressens à travers ce que je vois", du ressenti des autres. Pendant de longs mois, présente au

dôjô, elle a observé et questionné. Elle a su saisir du regard, traduire les dynamiques des corps et s'imprégner du karatedô et l'esprit dans lequel il est pratiqué. Une exposition de quarante toiles a été présentée à cette occasion.

Tout semble opposer les arts martiaux et la peinture : les premiers qualifiés d'activités physiques et le second d'intellectuel. Pourtant, l'un et l'autre sont des Arts, au sens plein du terme. Le karatedô, s'il est dépourvu de créativité, de recherche de la maîtrise de soi et de clairvoyance n'est qu'une chorégraphie dépourvue de sens.



De même, la peinture, si elle est pratiquée sans s'adresser délibérément, intentionnellement aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect, ne serait qu'une « production » neutre et ennuyeuse offerte à vos regards.

**L'association OKINAWA TE TRADITIONNEL compte aujourd'hui 70 pratiquants, pour les trois activités confondues, dont 14 ceintures noires en karate (du 1er dan au 6e dan).**

#### **LES HORAIRES DES COURS**

**Mardi de 18h à 19h30  
Karatedô Cours enfant  
au Dôjô à Saint Sauveur**

**Mardi de 19h30 à 21h15  
Karatedô Cours adultes  
au Dôjô à Saint Sauveur**

**Jeudi de 19h30 à 21h15  
Karatedô Cours adultes  
au Dôjô à Saint Sauveur**

**Vendredi de 20h à 22h  
Kobudô  
au Gymnase des Merises  
à Luxeuil les Bains**

**Dimanche de 9h à 11h  
Iaidô  
au Dôjô de Saint Sauveur**

#### **EN SAVOIR PLUS**

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR  
L'ASSOCIATION SUR LE SITE  
[HTTP://WWW.OKINAWA-TE.ORG/](http://www.okinawa-te.org/)  
CONTACT : SHURITEFRANCE@YAHOO.FR OU  
06.08.93.13.48**



# En travaux ...

Saint-Sauveur se réinvente

# **La commune poursuit en permanence les travaux nécessaires à l'amélioration du confort et du cadre de vie de ses habitants. Ce sont des travaux petits ou grands qui sont entrepris toute l'année.**

## **TRIBUNES DU STADE MARC ROUSSEL**

Un problème d'étanchéité de la dalle entraînait depuis longtemps l'impossibilité d'utiliser les locaux du rez-de-chaussée. De plus, la mise aux normes PMR s'avère très onéreuse au vu de l'utilisation de cette structure. Il a été choisi d'opter pour la démolition du haut des tribunes et la réfection complète de l'étanchéité chape permettant d'assainir, de préserver et de pouvoir rénover les locaux, vestiaires et dépendances pour l'avenir.

Travaux effectués par l'entreprise Raignoux pour un montant de 9 943,45 € TTC.

## **INFORMATIONS**

Pour le printemps 2019, il sera proposé pour la finalisation de la rénovation de stade Marc Roussel un chantier citoyen : nettoyage et remise en peinture des bâtiments (vestiaires des tribunes, buvette, guérite d'entrée et local tennis).

Merci aux personnes intéressées de se faire connaître et de s'inscrire en mairie. Des informations plus précises leur seront communiquées en début d'année.

De plus, nous recherchons des jeunes ou moins jeunes ayant la fibre artistique, pour réaliser une fresque sur le mur du tennis côté route. Se faire également connaître en mairie.

## **FLEURISSEMENT**

Depuis plusieurs années la commune entreprend une démarche d'embellissement et de fleurissement, avec pour principe de rendre notre cadre de vie plus écologique et agréable à vivre. Les éléments les plus visibles sont la création du parc autour de l'école et de l'église, le fleurissement de la mairie, mais c'est également la réduction de l'usage des produits phytosanitaires (avec développement d'alternatives), l'engagement de personnel complémentaire pour gérer les espaces verts, l'achat de véhicules électriques, la création de jardins partagés, etc ...

Comme chaque année, notre commune a fait acte de candidature pour le concours des maisons, villes et villages fleuris organisé par le Département. Cette année ces efforts se traduisent par une première place tant attendue au concours départemental pour les villes de notre catégorie ! Dernière étape à confirmer encore les deux prochaines années avant de pouvoir prétendre à obtenir le label ville fleurie.

Ce travail est régulièrement salué par les habitants, que nous remercions également de leurs propres efforts pour embellir nos rues, et par le jury départemental du concours qui nous rend visite tous les ans et met en avant nos progrès continuels.

Félicitations aux employés pour le sérieux et la qualité du travail apporté.



## AMENAGEMENT DU PARKING DES ECOLES

L'aménagement du parking des écoles est terminé. Le mobilier urbain a été installé aux abords des écoles, les arbres ont été plantés ainsi que tout l'aménagement paysager (entreprise Voignier), les candélabres avec éclairage basse consommation (LED) ont été posés. Cet espace ne fait plus qu'un ensemble sécurisé (vidéo) dont les voies routières sont partagées. La voie partagée est priorisée aux piétons et les véhicules à moteur limités à 20 km/h.

Un chemin piétonnier a été créé afin de favoriser l'accès à l'arrière des écoles et de la maison des associations.

*« Selon l'article R415-11 du code de la route, tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une*

*chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire. »*

Le monument aux morts a été déplacé permettant le déroulement des cérémonies plus sécurisé avec des conditions plus propices au recueillement. Ce fut d'ailleurs très bien ressenti lors de la dernière manifestation.



## MATERIEL DE DENEIGEMENT

Afin de se doter de matériel adapté au déneigement, la commune a investi dans l'acquisition d'un camion benne amovible à bras Ampliroll pour polybenne.

**A noter :** La commune rappelle les règles essentielles pour garantir le bon déneigement :

- Faire preuve de civisme et de bon sens. Garer sa voiture de manière à faciliter le passage des engins.
- Chaque habitant est responsable de son pas-de-porte sur toute la longueur de l'immeuble. En effet, les riverains sont tenus de racler et balayer la neige devant leur maison, sur leur trottoir jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci

autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1,50 m de largeur à partir du mur de façade. La neige devra être mise en tas de façon à gêner le moins possible la circulation piétonne ou le stationnement.



## INSTALLATION DE POUBELLES ET CENDRIERS

La commune a installé en mobilier urbain : de nouvelles poubelles avec couvercle arrondi limitant la dépose de détritus volumineux, des bancs, ainsi que des cendriers aux abords des lieux publics.



## INSTALLATION DE WC

Mise en place au stade, de sanitaires aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) par Mobilier Urbain Beaujolais, entièrement automatique et de deux urinoirs permettant d'apporter un confort indispensable à l'ensemble des différentes structures rénovées du stade Marc ROUSSEL.

Montant des travaux : 29 940 € TTC (24 950 € HT) plus 6 287 € TTC (5 239,70 € HT) de préparation, assainissement, électricité, accès cabine et urinoir. Travaux effectués par l'entreprise Salvatorienne FERREIRA.

Pour l'ensemble des dépenses engagées, la commune a bénéficié de subventions à hauteur de 25 % soit 7 547,43 € HT .



## VIDÉO-PROTECTION

Trois nouvelles caméras de vidéo-protection ont été installées, dont une nouvelle est réservée aux plaques d'immatriculation. Elles complètent les six premières installations vidéos posées en 2015.

## DESHERBAGE

Depuis le 01 janvier 2017, la loi Labbé est en vigueur. L'objectif est la mise en place du zéro pesticide dans l'entretien des espaces publics avec l'interdiction des produits phytosanitaires. Seuls, les cimetières et les terrains de sports n'entrent pas aujourd'hui dans les dispositions de la loi Labbé. En 2020, le zéro phyto total devra être appliqué.

En conséquence, la commune s'engage à appliquer la loi et à désherber autrement qu'avec des produits chimiques. On revient donc aux fondamentaux pour le désherbage (terrasse, chemins pavés ...) avec la binette, l'arrachage, la tonte, le balayage qui sont efficaces. La commune a ainsi investi dans du matériel de désherbage innovant à chaleur pulsée (montant de l'acquisition : 4 429 € HT - subvention de l'agence de l'eau : 3 543 € HT).



## ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS ET DES VOIES FORESTIÈRES

Le matériel de la commune étant ancien, il a été décidé par la municipalité de le mettre en vente et, afin réaliser des économies, de ne pas racheter du matériel neuf ; la mairie passera commande pour les travaux à exécuter à l'entreprise Lamboley de Bouhans-les-Lure : les frais d'investissement seront ainsi moins élevés.

## CHATEAU D'EAU

A la suite d'une fuite importante au château d'eau, une alternative permet de régler le problème en urgence (en attendant des solutions plus pérennes) deux pompes variables ont été installées dans le puits de forage qui permet aujourd'hui de shunter le château d'eau et de maintenir une pression de 3,5 bars. En cas de coupure électrique un groupe électrogène avec onduleur remédiera au problème.

# Au service des enfants



L'association Mômes et Compagnie a vu le jour le 23 décembre 2014 suite à l'initiative d'un groupe de parents d'élèves motivés. Depuis bientôt 4 ans, elle travaille à l'amélioration de la qualité de vie scolaire et extrascolaire des enfants, avec la mise en place de différentes actions

permettant de financer les projets liés à leur éducation.

Durant l'année scolaire 2017-2018 l'association a pu financer : photos de Noël, livre et CD pour chaque enfant de maternelle, une sortie scolaire ainsi que la participation aux frais de transports pour une seconde sortie pour les enfants de primaire, un spectacle de magie, l'intervention régulière en danse d'un professeur d'EPS, du matériel... Chaque année, elle compte une cinquantaine de membres, avec aussi des membres d'honneur : les bénévoles pour l'aide à la lecture.

Grâce à l'investissement de plusieurs parents d'élèves qui se mobilisent lors de différentes manifestations (vide grenier, vente de fleurs, loto...) et grâce à la participation de nombreux habitants de Saint-Sauveur lors de celles-ci, les finances de

l'association permettent d'allouer environ 30 € par élève chaque année.

A ce jour, l'association compte 42 membres. Le bureau a été modifié en septembre 2018. Ainsi nous trouvons en tant que :

- Présidente : Anne-Sophie LAROCHE
- Vice-Présidente : Géraldine RUFF
- Trésorier : Xavier LEPENNEC
- Vice-trésorier : Gilles ANDRE
- Secrétaire : Laurène MENEGON
- Vice-secrétaire : Clotilde OSTER-BAROTH

Suite à la dernière réunion les différentes manifestations ont été programmées pour 2019.

En février : la vente de biscuit Billiotte avec une livraison le 09/02

En mai : la vente de fleurs certainement le 11/05 (date à confirmer avec l'horticulteur)

En juin : le vide-grenier le 23/06  
une sortie VTT et un loto sera envisagé en fin d'année

L'ensemble des manifestations est un lieu de rencontre toujours dans la joie et la bonne humeur et qui permet une activité au sein du village, réunissant petits et grands pour la bonne cause.

N'hésitez pas, venez nombreux lors des prochaines manifestations !

> Le Téléthon 2018 affiche pour notre commune une collecte finale de 6495.60 €. Merci à tous !

> Téléthon 2018

Le Téléthon à Saint-Sauveur c'est :

- une dizaine d'associations qui s'investissent avec tous leurs bénévoles,
- la générosité des artisans et commerçants de la commune,
- la participation des enfants des deux écoles mobilisés,
- 215 joueurs de loto le vendredi soir,
- 90 repas servis le samedi soir,
- 6495.60 € reversés à l'AFM.

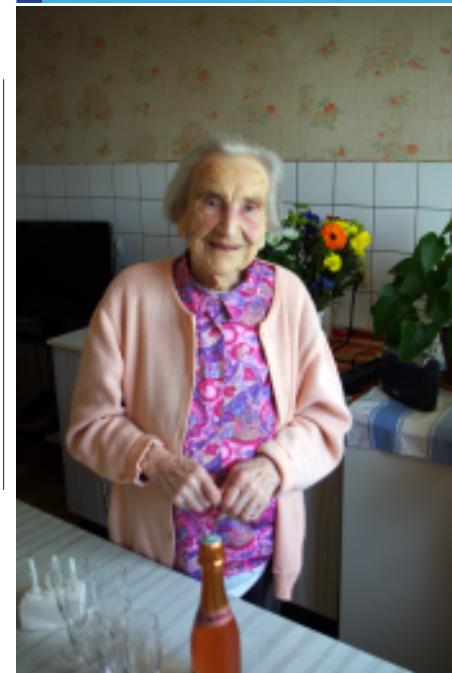
# CARNET 2018

## Les Naissances

Nos meilleurs voeux de bienvenue à ...

- 05/02 Aylin, de Nazin GUL et Zuhal CAVDAR  
23/02 Joyce, de Anthony LODIER et Julie DROUIN  
02/04 Louis, de Etienne DURIF et Aurore BECQ  
07/04 Tiago, de Yannis MTAF et Lindy PHEULPIN  
22/05 Gabriel, de Vincent TUAILLON et Amandine SEGRET  
28/05 Mila, de Aurélien COLLAS et Laurence YUNG  
22/06 Lyana, de Mickael STEVENIN et Amandine OLLMANN  
05/08 Aaron, de Romain PLONCARD et Jennifer MATHIEU  
29/08 Cléophée, de Sébastien BOCHER et Lucie GUILLOT  
06/09 Maily, de Johnny JACQUOT et Lauren GUERY  
08/09 Alban, de Adrien DI MASCIO et Justine COUVAL  
19/09 Enzo, de Christophe LEVAIN et Marthe-Christine PIMENTA MACHADO  
13/11 Jenna, de Ahmed JAFARI et de Lekbira RAFIK  
25/12 Mandy, de Sébastien JUPILLE et Angélique BOYER

## Notre doyenne



**Madame Marcelle Amiot**

Née le 9 octobre 1914

## Les Baptêmes Républicains

- 07/07 Nathan SIEGLER  
07/07 Cameron BOUGAUD  
11/08 Hélio GRILLOT

## Mariages

Toutes nos félicitations à ...

- |   |  |
|---|--|
| 21/04 Martial ISSLER et Sophie PETIT    | 28/07 Roland MAILLE et Stéphanie SOMMA     |
| 16/06 Hubert REDOUTEY et Pascale COCLET | 11/08 Rémi JACQUOT et Laëtitia MOUILLE     |
| 30/06 Tony GUYOT et Isabelle REDOUTEY   | 25/08 Christophe HAREL et Brigitte GARCHEY |
| 21/07 Quentin LEMEU et RIBEIRO Amélie   | 08/12 Redouane EL BAHRI et Jessica MISSLEN |

## Les Décès

Nos sincères condoléances aux proches de ...

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 05/01 Pierre LAMBERT             | 01/06 Marie-Thérèse ZULLI née MENIGOZ    |
| 06/01 Bernard BARREY             | 06/07 Claude MAUFFREY                    |
| 26/01 Marcel CHAMAGNE            | 03/07 Claude SERDOS                      |
| 09/02 Lucienne SIMARD née PERNOT | 06/07 Mireille LEPEULE                   |
| 20/02 Michel MILLE               | 24/07 Gérard FOURNOT                     |
| 24/03 Jean-Claude GRITTI         | 27/07 Jacques FRIEDLI                    |
| 25/03 Guy LOUGHIN                | 15/08 Marguerite LAURENT née GENET       |
| 30/03 Luce CORBERAND né BOERI    | 16/09 Guy FOUQUET-PAQUIGNON              |
| 26/04 Jacques BRANDIN            | 10/10 Nelly ROBERT                       |
| 28/04 Philippe VAULOT            | 30/11 Georgette LAMBERT née AMIOT        |
| 11/05 Gabriel POIRRIER           | 17/12 Raymonde FAGGIANELLI née CONROZIER |
|                                  | 30/12 Christine MADEC née SCHMID         |

## UNE ANIMATION POUR TOUS

PRENEZ VOS BASKETS ET VENEZ NOUS REJOINDRE !



### FAITES DU SPORT

le 30 Juin - Self Défense avec GFC Self-défense  
le 27 juillet - Rugby avec le XV Luçonnais  
le 31 juillet - Tri avec La section de Tri de Luçon.  
Salle polyvalente de 10h à 12h  
le 1er juillet - Foot avec le VIFC  
le 05 juillet - Tri à l'air avec la école De Archer Luçon

le 09 juillet - Basket avec Biscarre Loire  
le 13 juillet - Tennis avec le TC Saint Sauveur  
le 16 juillet - Handball avec Orléans Le Traditionnel  
le 23 juillet - Handball avec Vénissie League  
le 03 septembre - Rugby avec le XV Luçonnais

Organisé par la Mairie de  
Saint-Sauveur

Venez à la rencontre de clubs pour découvrir et vous initier à différents sports au cours de séances gratuites durant l'été.  
Rendez-vous le samedi midi de 10h à 12h au Stade  
Marc Rousset.  
Renseignements : 04 50 09 30 44

A l'origine de cette animation vient la volonté de promouvoir les associations sportives de la commune, mais aussi d'offrir aux habitants un temps de pratique sportive, gratuit, tout au long de l'été.

Quoi de mieux pour promouvoir un sport que de laisser les gens le pratiquer gratuitement avec un encadrement formé ? C'est rendu possible par l'exposition dont profitent les associations locales : une promotion sur les réseaux sociaux mais aussi les vecteurs de communications de la commune (panneaux d'informations, tractage auprès des enfants des école, site internet) et le prêt gratuit toute l'année des infrastructures de la commune.

Ces animations étaient destinées aux familles, aussi bien aux enfants pour découvrir les sports avant la rentrée scolaire, qu'aux adultes ou aux parents curieux qui accompagnaient les enfants.

Merci à toutes les associations, aux bénévoles et animateurs sportifs qui ont rendu possible ce bel été sportif ! Et si vous n'avez pas eu l'occasion de participer cette année, ne manquez pas l'été prochain, nous serons présents à nouveau !

“

